

Références bibliographiques

Delphine GARDEY., 2008, *Écrire, Calculer, Classer : comment une révolution de papier a transformé les sociétés contemporaines (1800-1940)*. Paris, Ed. La Découverte

BOUCHEZ J-P. (2014). *Autour de « l'économie du savoir » : ses composantes, ses dynamiques et ses enjeux*, Paris. L'Harmattan pp 9-45.

Résumé - 499 mots

L'avènement massif des nouvelles technologies a conduit à reconsidérer la place de l'écrit dans la société. En effet, l'essor d'internet amorcé au XX^e siècle a profondément modifié les modalités d'accès à la pensée écrite. Véronique Rey explique que ces mutations s'inscrivent aussi bien dans la sphère privée, professionnelle qu'étatique. La communication écrite est devenue ainsi une condition essentielle de l'économie moderne. Sa maîtrise s'avère donc indispensable à quiconque souhaitant s'intégrer pleinement dans la société. La conférencière rappelle que celle-ci n'a pourtant rien d'une évidence.

En France, l'armée a été la première à mettre en place des dispositifs afin d'évaluer les compétences écrites des jeunes adultes. Pendant longtemps, le service militaire a joué un rôle majeur dans la détection des situations d'illettrisme chez les recrues. Quelques décennies plus tard, la JAPD – remplaçant la conscription – a étendu ces mesures à l'ensemble de la population de moins de 18 ans.

Par ailleurs, une enquête reposant sur des principes similaires est régulièrement menée dans une vingtaine de pays. Ces évaluations sont dirigées par l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Son objectif est d'évaluer à l'échelle internationale les aptitudes des jeunes adultes à comprendre et utiliser l'information écrite dans la vie quotidienne. Véronique Rey explique que ces compétences sont définies par le terme littératie. Cette dernière se mesure en fonction de l'habilité à comprendre trois types de documents écrits : des textes suivis, des textes schématiques et des textes au contenu quantitatif. Les résultats obtenus sont ensuite repartis en cinq niveaux. Afin de répondre aux exigences de la vie quotidienne, des compétences correspondant au troisième niveau sont requises.

Véronique Rey ajoute que de telles habilités doivent également permettre de répondre aux nouvelles exigences du marché du travail. En effet, les changements technologiques des dernières décennies ont complexifié l'emploi. La conférencière explique que désormais de nombreux secteurs d'activités demandent un haut niveau de qualifications. Elle précise que ce relèvement des compétences est également lié à l'augmentation générale des niveaux de scolarité. La durée des études s'allonge. En parallèle l'entrée dans la vie professionnelle se fait de plus en plus tardivement. Ce phénomène engendre des coûts. Il y a donc obligation de réinvestissement. La conférencière évoque ainsi une intellectualisation de la production. Cette nouvelle dynamique de croissance fondée sur la gestion du savoir et de l'information porte le nom d'économie de la connaissance.

Ce modèle économique présente de nombreux avantages. L'immatérialité de son capitale le rend peu coûteux, indestructible et facilement transportable. Véronique Rey ajoute que cette production de savoirs repose sur d'autres savoirs plus anciens. Elle est donc cumulative et permet de répondre à un besoin toujours constant d'innovation. Les économies deviennent ainsi de plus en plus compétitives.

Véronique Rey évoque toutefois deux obstacles majeurs à la généralisation d'un tel système économique : les différences de débit internet d'une région à l'autre et les inégalités en matière

d'accès à l'éducation. Par ailleurs, ce concept ne fait pas l'unanimité. En effet, l'actuelle omniprésence des nouvelles technologies suscite la méfiance de nombreux investisseurs.

Ce résumé s'adresse à une collègue de travail titulaire d'une licence en économie et gestion, mais n'ayant jamais entendu parler cet aspect-là de l'économie.